



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Intelligence artificielle française et européenne

Question au Gouvernement n° 1669

Texte de la question

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

Mme la présidente . La parole est à M. Xavier Albertini.

M. Xavier Albertini . Tandis que l'actualité se concentre vers d'autres urgences, une bataille décisive se livre à bas bruit. C'est elle qui pèsera certainement le plus sur l'avenir des Français.

Le week-end dernier, l'administration américaine a contraint Anthropic à réserver ses modèles d'intelligence artificielle les plus avancés à ses seuls ressortissants. Du jour au lendemain, des outils utilisés partout en Europe, et donc en France, ont cessé d'être accessibles et de fonctionner. Le message délivré est clair : l'intelligence artificielle n'est plus un marché, c'est une arme.

Washington invoque la cybersécurité. Chacun comprend qu'il s'agit en fait d'une stratégie de domination. Cette technologie ne transforme pas seulement nos économies, elle redéfinit les rapports de force entre les nations : les pays qui en maîtriseront les modèles tiendront l'une des clés de la puissance des décennies et du siècle à venir.

Nous le savons, l'ambition du gouvernement, promue par la ministre déléguée chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, Anne Le Hénanff, est que la France figure parmi les puissances souveraines en matière d'intelligence artificielle. C'est aussi notre détermination.

Notre pays n'a pas attendu 2026 pour agir. Dès 2018, Édouard Philippe, alors premier ministre, lançait une stratégie nationale pour l'IA qui, avec plus de 1 milliard d'euros d'investissement, posait les premières fondations d'un écosystème français. Mais nous le savions déjà : ce n'était qu'une première étape.

L'écart qui se creuse aujourd'hui avec les États-Unis et la Chine nous oblige à accélérer nos efforts et exige bien plus qu'un accroissement des crédits : il exige une vision stratégique et une capacité de prospective. Car rester libres demain suppose de planifier et de maîtriser toute la chaîne de valeur aujourd'hui : nos talents, notre électricité, nos calculateurs, nos puces et nos modèles. C'est la condition *sine qua non* de notre souveraineté, tant française qu'européenne.

Dès lors, monsieur le ministre de l'économie, ma question est double. Le jour où une puissance étrangère coupera de nouveau l'un des maillons de cette chaîne – l'accès à l'IA –, sur quelles solutions souveraines pourrions-nous compter ? Le gouvernement est-il prêt, face à cet acte de défiance à l'égard de nos intérêts, à promouvoir l'ambition d'une puissance européenne, et donc française, de l'intelligence artificielle ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur quelques bancs du groupe EPR.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique*. La décision du président des États-Unis annoncée samedi sonne comme un coup de tonnerre, qui pourrait néanmoins se révéler être un parfait exemple de l'arroseur arrosé. Vous l'avez dit : en contraignant Anthropic à réserver son modèle Mythos aux seuls citoyens américains, l'administration américaine a, de fait, conduit les entreprises du monde entier, y compris américaines, à s'en passer. Anthropic elle-même emploie de nombreux ressortissants non américains qui ne peuvent plus utiliser Mythos. Cette décision devra sans doute être réévaluée et ajustée dans les prochains jours.

Si elle doit nous conduire à réagir, elle conforte également notre conviction : entre pas de régulation du tout – le Far West – et une régulation désordonnée et irréfléchie, l'Europe est capable de trouver une troisième voie, celle d'une régulation intelligente de l'intelligence artificielle, qui protège les plus fragiles et permette de développer un écosystème souverain.

Comment la France agit-elle face à cette décision ? M. le premier ministre l'a annoncé dès ce matin : nous renforçons notre souveraineté, en investissant davantage encore, dans la lignée des plans précédents, dans une intelligence artificielle souveraine en France et en Europe.

Quand vous interrogez les Américains sur les concurrents dont ils se méfient le plus dans ce domaine, leur réponse est révélatrice : ils citent d'abord la Chine, puis les États-Unis eux-mêmes, et l'Europe n'arrive qu'en troisième position. Or la France jouit d'une vraie réputation, qu'il faut renforcer. La célébration des 10 ans de VivaTech sera l'occasion de faire des annonces qui démontreront que nous en sommes capables.

Par ailleurs, s'agissant d'applications extrêmement souveraines telles que la défense, nous ne devons dépendre que de nous-mêmes. Le premier ministre l'a annoncé ce matin : nous débranchons – c'est le cas de le dire – Palantir de la DGSI, dont la cybersécurité sera désormais pilotée par une entreprise française, ChapsVision.

Vous le voyez : le gouvernement agit et investit dans ce secteur essentiel pour l'avenir. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et HOR.*)

Données clés

Auteur : [M. Xavier Albertini](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1669

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 juin 2026